

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 753 publiée le 10 juillet 2020

MESSE TRADITIONNELLE À REIMS : LE TEMPS DU MÉPRIS DOIT CESSER !

« Les promesses n’engagent que ceux qui les écoutent »

Louis Renaudin - Chère Clotilde, pouvez-vous nous dire où en est l'évolution de votre situation à Reims ?

Clotilde Remy - Notre archevêque nous avait demandé de lui faire confiance, ce qui valait promesse de nous satisfaire. Ce que je sais à ce jour, c'est qu'il a reçu, après bien des atermoiements, un membre de notre communauté, le lundi 22 juin. Mais pour des raisons que j'ignore nous ne savons toujours pas ce qu'il est résulté de cet entretien.

Louis Renaudin - C'est confidentiel ?

Clotilde Remy - Je le pense..., car si mes informations sont exactes notre archevêque a demandé à notre représentant de garder le secret sur cette entrevue et jusqu'à aujourd'hui rien n'a filtré.

Louis Renaudin - Bizarre...

Clotilde Remy - Oui, vous l'avez dit : bizarre. Car il s'agit d'une affaire extrêmement simple, banale : il s'agit tout bonnement de nous dire si oui ou non nous allons enfin avoir une messe tous les dimanches.

Louis Renaudin - Vous pensez que cela cache quelque chose ?

Clotilde Remy - Quelque chose, *salva reverentia*, de pas très catholique. Au début, notre archevêque, je vous l'ai dit, nous avait demandé de lui faire confiance. Pourquoi confiance, Cela nous avait étonnés, car, encore une fois, notre affaire est limpide. Tout se passe comme s'il n'avait pas les mains libres pour traiter ce dossier, ce qui est une situation classique dans le monde ecclésiastique français. À moins qu'il ne cherche à gagner du temps, car il n'a pas grande envie de nous satisfaire. Bref, nous craignons une fois de plus d'être roulés dans la farine.

Louis Renaudin - Mais encore ?

Clotilde Remy - Nous avons quelques indices qui nous font penser que notre archevêque essaye de récupérer un prêtre appartenant à une communauté traditionnelle afin de lui confier notre communauté pour en chasser l'Institut du Christ Roi. Dans quel but ? Le ramener et nous doucement vers la liturgie nouvelle ?

Louis Renaudin - Vous pensez que c'est possible ?

Clotilde Remy - Un coup de billard à double bande. Vous savez, beaucoup d'évêques l'ont tenté en échange d'une incardination de celui qu'ils auraient reçu dans leur diocèse mais nous savons que cela ne mène à rien.

En fait, la messe traditionnelle et tout ce qui en résulte reste perçue par eux comme un corps étranger. La doctrine « parisienne » (Mgr de Moulins-Beaufort est un prélat issu de la capitale) est hostile aux communautés traditionnelles. Savez-vous, par exemple, que l'archevêque de Paris refuse toujours de donner un statut canonique au très actif Centre Saint-Paul, maison et chapelle de l'Institut du Bon Pasteur, parce qu'on y célèbre pas aussi la messe de Paul VI.

C'est pourquoi ces évêques préfèrent que la messe ancienne soit célébrée par des prêtres à eux, de préférence bi-formalistes. Bref, ils tentent une politique d'usure sur le prêtre, qui, s'il se laisse user, perd la confiance des fidèles, et une politique de grignotage sur les fidèles, en rognant autant qu'ils le peuvent ce qui leur est accordé. Autrement dit, l'hypothèse que nous soyons repartis pour un conflit dur n'est pas à exclure.

Louis Renaudin - Simple hypothèse de votre part.

Clotilde Remy - Peut-être, mais il ne faut pas non plus oublier que notre archevêque est aujourd'hui le président de la Conférence des Évêques de France, une institution qui depuis toujours pratique l'autisme face au monde traditionnel.

Louis Renaudin - Qu'entendez-vous par là ?

Clotilde Remy - Jamais la CEF n'a réellement essayé de traiter la question des fidèles attachés à la liturgie et au catéchisme traditionnels. Elle a toujours fait comme si ceux-ci n'existaient pas.

Louis Renaudin - Mais peut-être qu'ils pensent sincèrement que vous n'existez pas ?

Clotilde Remy - Comment cela serait-il sérieusement possible ! Depuis 20 ans, Paix liturgique a réalisé plus de 35 sondages d'opinion en France pour essayer de mesurer l'intérêt des catholiques pratiquants français pour la liturgie traditionnelle, sans que cela suscite le moindre intérêt de la CEF. Or, ces sondages répétés révèlent qu'au moins 30 % des catholiques pratiquants souhaiteraient assister chaque dimanche, dans leur paroisse, à la liturgie traditionnelle. Ce qui est d'autant plus surprenant que beaucoup sont trop jeunes pour l'avoir expérimentée dans leur enfance et qu'ils ne la connaissent que par quelques cérémonies auxquelles ils ont pu assister. Certains la considèrent même comme une nouveauté, parlent de « nouvelle messe »...

Louis Renaudin - N'exagérez-vous pas au sujet de cet « autisme » du catholicisme officiel ?

Clotilde Remy - Pas du tout et cela se comprend. Pour ces énarques ecclésiastiques, vouloir régler le problème de la distorsion entre les vrais besoins et des fidèles et ce qu'on leur donne réellement, reviendrait à convenir qu'ils ont tout faux. Ou en tout cas beaucoup de faux.

Paix liturgique a publié, il y a un an, une série de lettres à propos d'un sondage célèbre paru le 13 août 1976 dans *Le Progrès*, journal de Lyon, qui montrait à l'époque qu'une grosse portion de fidèles était mécontente des nouvelles orientations de l'Église, notamment du point de vue liturgique. À l'époque, les officiels de l'Église de France sont restés de marbre. La promotion du laïc, qu'ils avaient toujours à la bouche, n'était qu'un slogan : quand les laïcs s'exprimaient de manière « incorrecte », on n'en tenait aucun compte. Que leur importait que les églises se vident ! Eh bien, rien n'a changé depuis, même si la faillite en pratiquants, prêtres, vocations est patente, criante. À côté de cela, le monde traditionaliste est vivant, il instruit les enfants du catéchisme, il produit des vocations. Mais cela n'entre pas dans les cadres de pensée de ces néo-conciliaires.

Louis Renaudin - Que vous qualifiez d'énarques ecclésiastiques ! Je vois chère Clotilde que vous êtes très en colère.

Clotilde Remy - Oui, je suis très en colère. D'autant que nous fêtons le 13ème anniversaire du motu proprio *Summorum Pontificum*, qui a affirmé que jamais la liturgie traditionnelle n'avait été interdite. Aussi, même si il était injuste de la refuser à des catholiques il y a 20 ans, aujourd'hui, c'est clairement *contra legem*, c'est contre toute légalité.

Louis Renaudin - Mais peut-être que votre archevêque ne vous considère pas comme de vrais catholiques.

Clotilde Remy - Il est bien possible qu'il ait plus ou moins cette idée. À Laon, le 27 juin, l'évêque, Mgr de Dinechin, prélat parisien lui aussi, exprimait le souhait, au cours de son sermon d'ordination de prêtres de la Fraternité Saint-Pierre, que ces jeunes prêtres découvrent la messe de Paul VI ! Il ne lui viendrait pas à l'idée, lors des rares ordinations qu'il fait de prêtres pour son diocèse, de les inviter à célébrer parfois la messe traditionnelle... En fait, dans sa tête, dans la tête de ces évêques, la liturgie traditionnelle est un mal que l'on tolère, et souvent qu'on tolère à peine.

Louis Renaudin - Mais alors ?

Clotilde Remy - Alors il faut être clair ! Soit nous ne sommes pas catholiques, et que notre évêque nous le dise et nous dise pourquoi, soit nous le sommes et il doit nous rendre justice, comme tout chef a le devoir - un devoir d'état - de le faire avec ses sujets.

Louis Renaudin - En conclusion, comment voyez-vous l'évolution de la situation à Reims ?

Clotilde Remy - Je ne vous cache pas que je suis de plus en plus inquiète. Je pense que se profile un scandale national.

Louis Renaudin - Une solution ne pourrait pas être trouvée ?

Clotilde Remy - Humainement je ne suis plus optimiste. Et puis, n'oubliez pas que notre demande ne concerne pas seulement Reims, mais aussi les pauvres fidèles des Ardennes, qui semblent totalement oubliés, bien qu'ils ne cessent, eux aussi, de demander à bénéficier, selon le droit, de la liturgie traditionnelle. Je le répète, notre archevêque nous avait demandé de lui faire confiance. Nous aurions peut-être dû comprendre que ça n'engageait que nous.